



# Union Federale CGT

## Direction Interdépartementale des Routes Atlantique

Siège : Cité administrative 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX

Tél. 07.63.47.19.59 –

E-mail : [cgt.cgt-dira.syndicats.oh.dira@i-carre.net](mailto:cgt.cgt-dira.syndicats.oh.dira@i-carre.net)

**Madame Virginie Audigé Directrice de la DIR Atlantique**  
**Monsieur Francis Larivière, Directeur adjoint chargé du développement DIR Atlantique**  
**Monsieur Pierre-Paul Gabrielli, Directeur Adjoint en charge de l'exploitation DIR Atlantique**

**Objet : préavis de grève reconductible à partir du mardi 8 juillet 2025 (ainsi que pour les nuitées en amont et en aval pour les agents travaillant en horaire postés ou décalés)**

Madame la directrice et messieurs les directeurs,

Notre Union Fédérale CGT DIRA s'oppose à la politique de notre ministère qui consiste à supprimer les moyens humains, matériels et financiers.

Après l'accident mortel du 14 mai en Île de France, un nouvel accident mortel a coûté la vie à un agent de 25 ans travaillant à la DIR Nord-Ouest.

Au cours de ces cinq dernières années, nous dénombrons 8 agent·e·s tués au travail.

Il ne se passe pas une semaine sans recenser au minimum un accident au niveau des DIR.

Ce n'est pas une fatalité. La baisse constante des moyens engagés depuis plusieurs années est la cause principale des décès des agent·es et de la recrudescence des accidents de travail dans ce secteur.

La CGT a des propositions pour diminuer les risques liés aux interventions sous circulation :

- Des moyens matériels et humains adaptés aux missions,
- Un suivi sérieux des accidents en intervention
- Des recrutements statutaires d'agents d'exploitation
- une réelle politique d'hygiène et de sécurité permettant aux personnels d'exercer leurs missions en toute sécurité etc...

Aucune alternative sérieuse n'est proposée, la déclinaison au niveau des DIR du « plan de prévention ministériel renforcé » n'a absolument rien changé.

la CGT reste plus que jamais sur sa position et estime que celui-ci ne contribuera pas à faire cesser les trop nombreux accidents auxquels sont exposés les agents, ce plan est même en dessous de l'instruction ministérielle du 11 octobre 2013 sur la sécurité des agents, vis-à-vis des risques liés à la circulation routière lors de leurs interventions.

L'ensemble de ses préconisations ne sont même pas appliquées.

Dans le même temps le réseau national subit une forte augmentation de trafic et donc d'interventions.

Les conséquences sont que les personnels travaillent dans des conditions fortement dégradées et mènent leurs missions dans de mauvaises conditions.

À la demande de l'UF CGT DIRA nous serons reçus le jeudi 3 juillet 2025 par le préfet de la nouvelle aquitaine.

Nous n'acceptons pas cette situation, car nous considérons que les premiers responsables que sont nos employeurs, c'est-à-dire vous madame la directrice, messieurs les directeurs, les responsables de votre administration que sont le Secrétaire Général, le Directeur des Ressources Humaines (DRH), le Directeur Général des Infrastructures des Transports et de la mobilité (DGITM), la Directrice de la Direction des Mobilités Routières (DMR) et les Ministres, vous ne faites pas ce qu'il faudrait pour garantir l'intégrité physique et mentale des agents qui exercent leurs missions au sein du MTECT.

Vous proposez toujours plus de privatisation, la baisse des niveaux de services voir même l'abandon de certaines missions. Comment pouvons-nous comprendre qu'il y a toujours plus d'argent pour la privatisation et toujours moins pour les agents !

La CGT le martèle depuis des années : il faut des moyens !

Il faut les moyens pour moderniser les tâches, les moyens pour mieux organiser les cycles de travail, les moyens pour mieux travailler, de manière apaisée et sécurisée.

L'UF CGT DIRA revendique :

- L'arrêt immédiat des suppressions de postes, 6 en 2025
- L'arrêt des réorganisations de service.
- L'application des textes en matière de mobilité.
- Des moyens matériels adaptés aux missions
- La reconnaissance de la dangerosité de notre métier

Le SNPTRI-CGT REVENDIQUE :

- La création d'un CSA de réseau.
- La bonification de 25 % du service actif.
- Une revalorisation de l'astreinte.
- Une revalorisation de la PSR à 7,5 % du traitement brut moyen.
- Une renégociation du Plan de Prévention Renforcé Ministériel qui, pour nous, est inefficace.
- Le service actif pour tous, de l'AE aux TS spécialité EEI.
- La suppression de la CIA qui est une prime au mérite.
- Le maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire.
- L'abrogation du jour de carence.
- Le dépôt de plainte systématique de l'administration lors d'agressions et non pas l'agent à titre personnel.  
L'extension systématique et réponse rapide de la protection fonctionnelle à tous types d'agressions ou accidents.
- Attestation de l'employeur sur l'exposition à l'amiante et aux CMR lors de tous les départs en retraite.
- L'ensemble des primes intégrées dans le calcul de la retraite...

C'est pour cela que notre organisation syndicale, l'Union Fédérale CGT DIRA dépose un préavis de grève reconductible à partir du mardi 8 juillet 2025 ainsi que pour les nuitées en amont en aval pour les agents travaillant en horaires postés et décalés

Vous sachant respectueux du dialogue social, notre organisation syndicale vous sollicite pour une audience, comme prévu par les textes.

Veuillez recevoir, madame la directrice et messieurs les directeurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général de L'UF CGT DIRA

Sébastien LAINE